

MARS 2023

SALLES-COURBATIES

Bulletin municipal n°6



PERMANENCES DU MAIRE :

lundi matin, mercredi matin et vendredi après-midi

HORAIRE D'OUVERTURE :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 9h-12h et 14h-17h Mercredi : 9h-12h

Tél : 05 65 81 63 93

Mail : mairie.sallescourbaties@wanadoo.fr

Site internet : www.sallescourbaties.fr

L'équipe municipale



PIERRE MARGUERITE

MAIRE



CLAUDE MIQUEL

1^{ER} ADJOINT



THIERRY CAPELLE

2^{ÈME} ADJOINT



LINE SALMON

3^{ÈME} ADJOINTE



DAVID BIGNONNET



SONIA CHABBERT



MYRIAM GRATIA

YANNICK BARNABÉ



MARIE FRANCE BLANCHARD



GÉRARD COLONGES

CONSEILLER COMMUNAUTAIRE
VICE PRÉSIDENT DU SMCLM*



CLAIRE MALO



COMMISSIONS :

Voirie : T.Capelle, Y.Barnabé, C.Miquel, L.Salmon

École : D.Bignonnet, L.Salmon, S.Chabbert, C.Malo

Action sociale : C.Malo, M-F.Blanchard, C.Miquel

Environnement : G.Colonges, M.Gratia, C.Malo, D.Bignonnet, M-F.Blanchard

Association/animation/culture : M-F.Blanchard, T. Capelle, D.Bignonnet

Urbanisme : G.Colonges, S.Chabbert, L.Salmon

Communication : C.Malo, L.Salmon, M-F.Blanchard, C.Miquel, M.Gratia

Appel d'offre : C.Miquel, S.Chabbert, L.Salmon, G.Colonges, Y.Barnabé

Finances : P.Marguerite, S.Chabbert, D.Bignonnet, Y.Barnabé, L.Salmon

DÉLÉGUÉS :

SMEF (Syndicat Mixte des Eaux de Foissac) : C.Miquel, T.Capelle, M.Gratia, L.Salmon

SIEDA (Syndicat Intercommunal d'Énergies du
Département de l'Aveyron) : C.Miquel, M-F.Blanchard

SMICA (Syndicat mixte pour la Modernisation et
l'Ingénierie informatique des Collectivités ou
établissements publics Adhérents) : G.Colonges

CNAS (Comité National d'Action Sociale) : C.Malo

Défense : L.Salmon

Sécurité routière : T.Capelle

***SMCLM** (Syndicat Mixte Célé-Lot Médián) : G. Colonges

Incendie et secours : T. Capelle

Le mot du maire

Chères Salésiennes, chers Salésiens,

En ce début d'année 2023, nous avons eu pour la première fois la possibilité de nous retrouver lors des vœux. Moments de partage, de lien, de convivialité, d'échange qui nous ont à tous tant manqué.

Après ces mois bien éprouvants à bien des égards, marqués par différentes crises sociétales et mondiales : une pandémie sanitaire, une urgence climatique, une crise énergétique, un mur d'inflation qui continue à grimper, des mois de guerre en Ukraine, 2023 doit nous nourrir d'espoir de jours meilleurs, de vie remplie de possibles, de liens, de réalisation et épanouissement personnels. Un espoir qui passera par nous toutes et tous « êtres humains et citoyens ». En effet, c'est nous, les uns et les autres, tous remplis d'engagements, de convictions, de paroles, d'actes, de sensibilité, de réalisme, d'actions, de réactions, d'inventions, de bienveillance à l'égard de l'être humain en général, nous donc, qui devons être acteurs de nos vies sur notre terre et permettre l'espoir.

Concernant notre commune, l'année 2023 portera les idées du conseil des jeunes, élu depuis mai 2022, avec en premier lieu la mise en place de la « cabane à dons » sur la place de mairie pour nos jeunes, ainsi que la réalisation d'un parc multisports, aire de loisirs et boulodrome localisé sur le vieux stade. Nos jeunes sont notre avenir et sont source de renouveau, de fraîcheur. Je suis en tant que maire très attentif à toutes leurs idées.

Je souhaite aussi rapidement finaliser la mise en place du "conseil des sages". Car oui, la jeunesse est là, source de propositions en lien avec son époque, ses technologies, ses besoins pour demain. Mais, sans mémoire, sans recul, sans sagesse nous n'aurions pas tout le discernement nécessaire et tout un éclairage de connaissance pour notre avenir. C'est encore ensemble, toutes générations confondues, que nous allons construire notre futur.

Dès l'arrivée du printemps 2023, nous célébrerons officiellement la réalisation de notre Halle. Nous ne manquerons pas de vous en informer.

Nos projets à venir :

- *La fin de la rénovation et de la modernisation de l'éclairage public.*
- *La réalisation d'une fresque sur le mur de l'école en partenariat avec 2 artistes peintres et nos élèves.*
- *La mise en place à l'école d'une aire de jeu en collaboration avec l'association des parents d'élèves.*
- *Une consultation d'idées vous sera proposée en lien avec le don de la maison Cavagnac.*
- *Durant l'année, une réorganisation de la collecte des ordures ménagères aura lieu. Ce projet est piloté par la Communauté des Communes.*
- *La reprise des concessions abandonnées au cimetière de Claunhac a été actée, un ossuaire et un jardin du souvenir seront réalisés au printemps.*
- *Une réunion publique sur la problématique de la Diège dans notre commune sera proposée sur la directive de l'état. Diverses solutions sont à l'étude, cette réunion sera organisée au cours du 1er semestre.*
- *Un dossier important verra le jour cette année, le PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), plan qui fixera les règles de l'urbanisme pour les années à venir. La communauté des communes organisera une enquête publique au 2ème semestre.*
- *L'installation d'une boîte à livres qui vous permettra de donner ou de prendre des livres à votre guise.*

Répondre aux besoins qui émergent sur notre commune, apporter du sens à nos actions, soutenir les projets, favoriser le lien, être à votre écoute et entendre vos souhaits, vos envies, maintenir la quiétude, ce ressenti « du bien-vivre » à Salles-Courbatiès, voici ce que je souhaite pour notre commune en cette année 2023.

De façon plus individuelle, à chacune et chacun d'entre vous, le conseil municipal, le personnel communal et moi-même vous présentons avec ferveur et chaleur, nos meilleurs vœux de santé, de réussite et d'épanouissement.

Personnellement, je vous souhaite une très bonne année 2023 riche d'émotions, de joie, d'harmonie et de bonheurs partagés. Belle, très belle année 2023 à vous tous.

Bien à vous.

Pierre MARGUERITE



École

DES NOUVELLES DE L'ECOLE

Tous les élèves de l'école, du 20 novembre au 20 janvier ont participé à 8 séances de piscine.

Les plus grands ont obtenu leur diplôme de savoir-nager, bravo ! Ce projet a été financé par l'APE.

Le 13 janvier, les enfants ont dégusté la galette traditionnelle entourés des enseignantes, des ATSEM et d'une partie de l'équipe municipale. Les rois et les reines étaient très nombreux et heureux.



Depuis le début de l'année scolaire, les mardis et vendredis après-midi, les bibliothécaires avec l'aide de bénévoles font découvrir des œuvres de peintres célèbres (cf. Message des artistes en herbe), puis les enfants réalisent leurs propres œuvres en s'inspirant des techniques découvertes.

Ces séances se termineront le vendredi 21 avril par une visite du parcours street art de Decazeville. Un vernissage sera organisé en fin d'année scolaire.

Comme aboutissement de ces études et pratiques artistiques, une fresque sera réalisée par les enfants sur le mur en béton banché dans la cour de l'école. Une artiste, Odile Viale, encadrera ces séances de dessin et de peinture courant avril. Ce projet sera financé par la municipalité.

Durant les vacances de Pâques, un agrès sera construit dans le parc de l'école avec la participation des parents d'élèves. Des vélos et draisennes seront également achetés pour compléter le parc existant. Cet agrès est financé conjointement par l'APE et la municipalité.

MESSAGE DES ARTISTES EN HERBE

*"Nous avons rêvé avec **Chagall**, nous sommes devenus pointillistes avec **Seurat** et **Signac**, nous avons découvert les couleurs primaires et secondaires et sommes devenus très sérieux avec **Mondrian**, l'abstrait et ses verticales et horizontales.*

*Ensuite, nous avons fait une pause, nous avons été malades, Mireille et Claude aussi. Nous avons terminé le premier trimestre avec **Miro**, la Catalan et ses peintures très colorées avec ses motifs noirs et des dessins parfois enfantins.*

Depuis le début de l'année, nous continuons avec **Van Gogh** et le portrait de notre copain **Klimt** et sa déco féérique.

Enfin, nous étudions la vie et l'œuvre de **Frida Kahlo** et nous terminerons ces ateliers avec une découverte du street art et le parcours "Mur Murs" de Decazeville comme animation finale.

Nous vous montrerons tous nos travaux lors d'une exposition en fin d'année scolaire."



Jeunesse

LA VIE DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

- Le conseil se réunit une fois par mois, les dimanches matin, et les jeunes élus ont à chaque fois de nouvelles idées. Pour autant, il faut déjà concrétiser les premières. Les projets en cours avancent et certains sont sur le point d'aboutir. Il en va ainsi de la cabane à dons que vous pouvez maintenant voir sur le parking de la mairie. Son toit a été récemment couvert de bardeaux. Il reste à la peindre, ce qui se fera lors d'un atelier peinture avec les jeunes élus, et les dépôts pourront commencer. Nous rappelons à ce sujet que ces dépôts (jeux, livres ou autres objets) ne sont ouverts qu'aux enfants et que leur volume est conditionné par la place disponible dans la cabane.
- Le projet d'un City Stade, qui était une demande des jeunes élus, est actuellement à l'étude (cf. Réaménagement de l'ancien stade).

- Kévin, membre du conseil des jeunes, propose d'animer des activités sportives (football, balle au prisonnier, etc.) pour les enfants les mercredis entre 14h30 et 16h00. Si vos enfants sont intéressés, vous pouvez laisser vos coordonnées à la mairie, Kévin vous contactera.
- Sinon, dans un souci d'éducation civique, la mairie envisage pour les élus du conseil des jeunes de leur faire découvrir l'Assemblée Nationale à Paris. Rien de certain pour le moment, mais nous ferons notre possible pour que ce projet aboutisse.

Voilà pour les projets en cours. D'autres idées attendent leur tour, nous vous tiendrons au courant.

COMMUNIQUÉS DU CONSEIL DES JEUNES

COLLECTE DES PETITS DÉCHETS LAISSÉS SUR VOIE PUBLIQUE

Nous organisons un nettoyage du village intergénérationnel, contribuant à la sensibilisation concernant l'environnement.

Ce sera le samedi 13 mai à partir de 14h00. Nous comptons sur vous !

LIVRE DE RECETTES

Nous vous informons de la création d'un livre de recettes où tous les habitants de la commune volontaires y inscriront la leur, anonymement ou non.

Vous pouvez transmettre vos recettes à l'adresse mail de la mairie ou les déposer dans la boîte à lettres de la mairie. Merci de les faire parvenir avant le 10 avril.

CHIENS ERRANTS

Lorsque nous circulons dans le village à pied ou à vélo, les chiens en liberté nous effraient car ils sont assez imposants et ils aboient beaucoup. S'il vous plaît, faites attention à ne pas les laisser traîner !

FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE

Pour entraîner les habitants de Salles-Courbatiès à embellir le village, le Conseil Municipal des Jeunes a pensé à organiser le concours de la maison la mieux fleurie. Les membres du Conseil qui circuleront dans Salles-Courbatiès prendront en photo les maisons les mieux fleuries et éliront un gagnant. Celui-ci recevra une plante comme récompense et la photo de sa maison fleurie sera publiée (avec son accord) dans le bulletin municipal.

Urbanisme

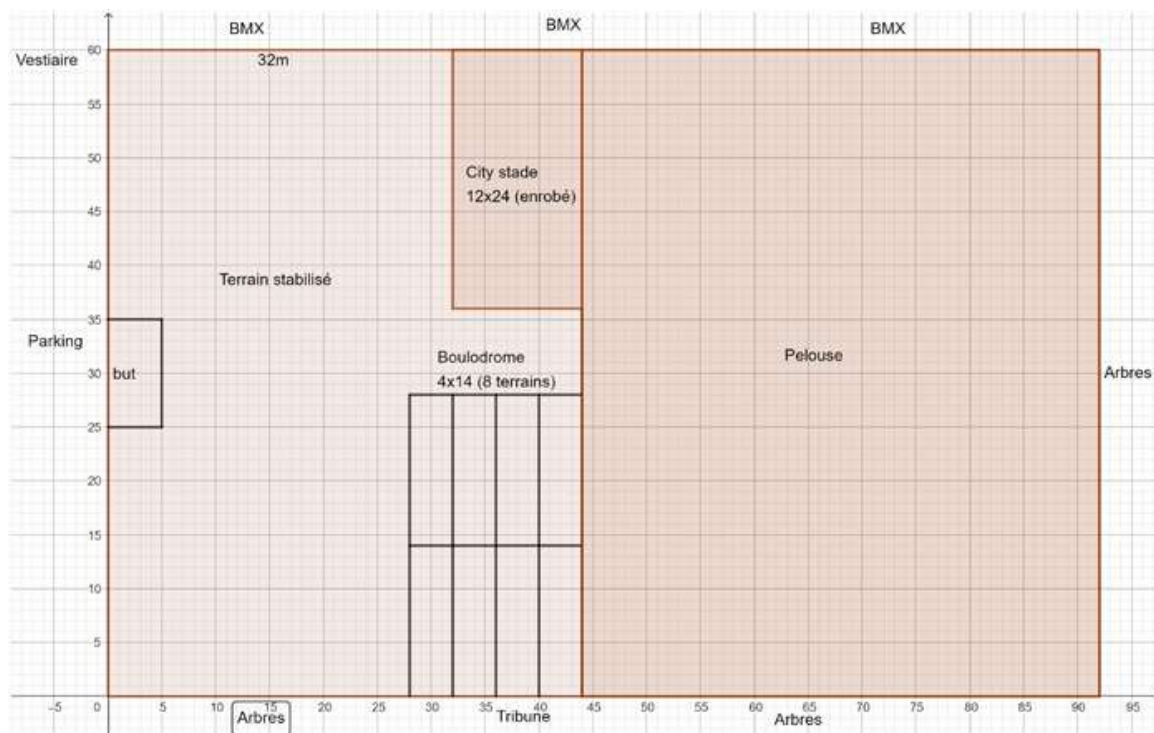
RÉAMÉNAGEMENT DE L'ANCIEN STADE

Le projet de reconversion de l'ancien stade est en cours de finalisation. Ce projet comprend plusieurs parties.

Il y a d'abord un City Stade (plate-forme en enrobé, fermée, de 24x12 mètres), espace multisport permettant à chacun de pratiquer l'activité sportive qu'il aime.

Cette formule offre une grande variété de possibilités. L'aménagement de départ comprend la pratique du basket (deux paniers pour adultes et deux autres pour enfants sur les côtés), du handball et du football (mini buts brésiliens installés sur les côtés).

Des évolutions seront possibles autorisant la pratique du volley et de sports de raquette (tennis et badminton). Cet espace sera ouvert aux activités sportives des écoles et à d'autres pratiques en plein air telles que la gymnastique, le yoga, le qi gong ou encore la danse.



Une deuxième partie de la zone stabilisée sera réservée à la pétanque.

Une aire de jeux pour les plus petits ainsi qu'une aire de pique-nique seront créées dans la partie en herbes, côté Diège et arbres.

Un terrain de BMX (vélo de cross) sera réalisé avec des buttes de terre, des vestiaires jusqu'à la rivière, le long de l'actuel terrain.



Visuel 3D City Stade

Certaines personnes ont le souhait de créer un parcours santé avec des troncs d'arbres sur le tour du nouveau et de l'ancien stades.
D'autres petits aménagements pourront intervenir par la suite selon les pratiques sportives.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



Ouest Aveyron Communauté organise des réunions publiques de présentation du projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) est le futur document de planification réglementaire et stratégique de Ouest Aveyron Communauté. Il détermine les orientations d'aménagement du territoire pour une durée de 10 ans. Le PLUi fixera les nouvelles règles d'occupation des sols et de constructions. Toutes les futures autorisations d'urbanisme devront respecter son règlement.

Ces réunions de concertation seront l'occasion de présenter les grandes lignes du futur règlement et les principaux éléments du zonage retenu sur le territoire. Il ne s'agira pas de présenter les plans à la parcelle mais les principaux choix qui ont conduit à ce projet de PLUi.

C'est dans ce cadre que Ouest Aveyron Communauté organise 3 réunions publiques :

- *Le MERCREDI 22 MARS à 18h30 – Salle des fêtes – VILLENEUVE D'AVEYRON*
- *Le MERCREDI 29 MARS à 18h30 – Salle des fêtes – NAJAC*
- *Le JEUDI 6 AVRIL à 18h30 – Salle de la Madeleine – VILLEFRANCHE DE ROUERGUE*

PROGRAMME DE VOIRIE 2023

Différents travaux sont programmés en 2023 avec une enveloppe de 53 680€TTC :

- carrefour du lotissement de Beau Soleil : 3095€
- route de l'école (160m) : 8542€
- route de Vernhonette en direction de Maillergues (100m) : 2510€

La route est à refaire en intégralité (estimation 20000€), 600m sont prévus en 2024.

- route du cimetière de Claunhac en direction du carrefour de la Roque (275m) : 6550€
- route du carrefour de la route de Coupely en direction de la Roque (600m) : 12965€
- route de Brugidou en direction des Barthes (500m) : 6465€
- renforcement d'accotement de la route du carrefour de Brugidou en direction de La Guibertie : 2158€
- diverses préparations de dérasement et curages de fossés : 1952€
- 2 à 3 tonnes d'enrobés à froid sont prévues pour reboucher les nids de poule

Environnement

DIEGE

Une réflexion est en cours suite à la première phase de l'étude pour la rénovation hydromorphologique, écologique et hydraulique de la Diège. Une réunion publique sera proposée aux habitants avec le Syndicat Mixte Lot Célé Médián, Ouest Aveyron Communauté et la sous-préfecture de Villefranche de Rouergue.

CHANTIER COLLECTIF - NETTOYAGE DE LA DIÈGE 2ÈME PARTIE

Nous vous attendons le samedi 8 avril, armé de bêches, râteaux, gants et chaussés de bottes pour continuer à nettoyer le ruisseau et ainsi améliorer son écoulement. Rendez-vous à 9h sous la halle, repas du midi offert par la mairie.

DECHETS VERTS

Nous vous informons que depuis le 15 mars, les tontes de pelouses et les feuilles mortes ne seront plus acceptées dans les 3 déchèteries de Ouest Aveyron Communauté. Les branchages sont encore acceptés.

RÉORGANISATION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS

Le service de collecte des déchets est une compétence de la communauté de communes. La municipalité n'a donc aucune responsabilité dans les différents dysfonctionnements.

Les problèmes que nous rencontrons sont les mêmes que dans les autres petites communes. Et tout le monde se bat pour un meilleur service.

Le passage à la collecte robotisée va malheureusement apporter des difficultés supplémentaires :

- De 17 points de collecte aujourd'hui, nous allons passer à 5, avec comme conséquence un éloignement des plateformes par rapport aux habitations.
- La capacité de stockage des ordures ménagères (sac noir) et du tri sera divisée par 2 alors que les capacités actuelles sont déjà très insuffisantes »
- OAC (Ouest Aveyron Communauté) va distribuer des cabas pour remplacer les sacs jaunes.
- Dans le projet d'aujourd'hui, des badges seront obligatoires pour vous ouvrir les trappes d'accès des colonnes.

Enfin ! ne soyons pas trop pessimistes, rien n'est encore arrêté ni officialisé. Les responsables de OAC sont à l'écoute des référents désignés par les communes et nous sommes régulièrement convoqués en comité de pilotage pour envisager les meilleures solutions.

Le projet de collecte robotisée et plus tard de tarification incitative ont pour but de ne pas trop augmenter la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (qui est intégrée à la taxe foncière). Une chose est certaine et tout le monde en est convaincu, si nous ne faisons rien, cette taxe augmentera de façon vertigineuse.

Pour info, pour l'année 2022, le traitement des ordures ménagères a coûté 178 Euros la tonne et nous en avons produit 5800 tonnes soit une facture de plus d'un million d'Euros !!! Le coût du tri était de 46 Euros la tonne et nous en avons produit 1800T soit un coût d'environ 82000 Euros. Ses coûts augmentent régulièrement au fil des ans (+ 15 Euros la tonne prévu en 2023).

Le budget « déchets » comme tous les autres budgets, doit être en équilibre. Si nous ne réduisons pas les quantités produites, c'est notre porte-monnaie qui en souffrira. Nous ne perdons pas espoir, il nous est possible d'agir sur les ordures ménagères (politique de compostage, sensibilisation au déchets alimentaires, etc....). Nous avons peu de leviers à l'échelle locale sur le tri sélectif (vaisselle réutilisable, contenants en verre ou encore amener sa barquette chez le traiteur).

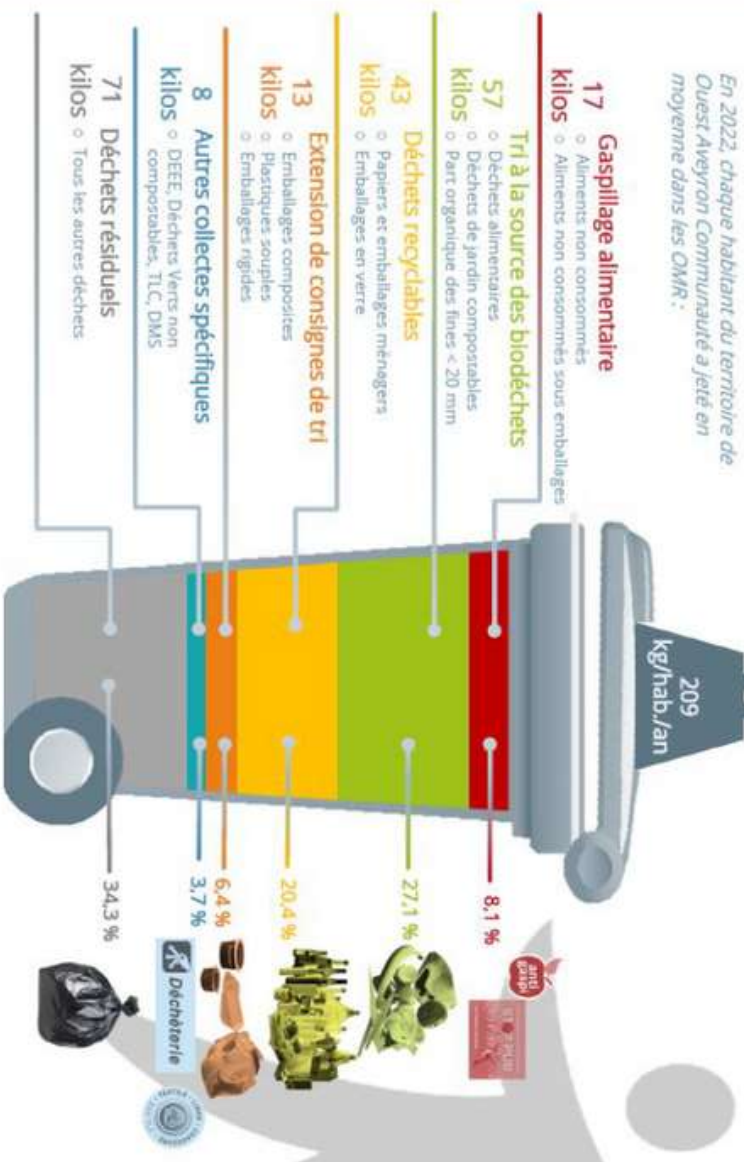
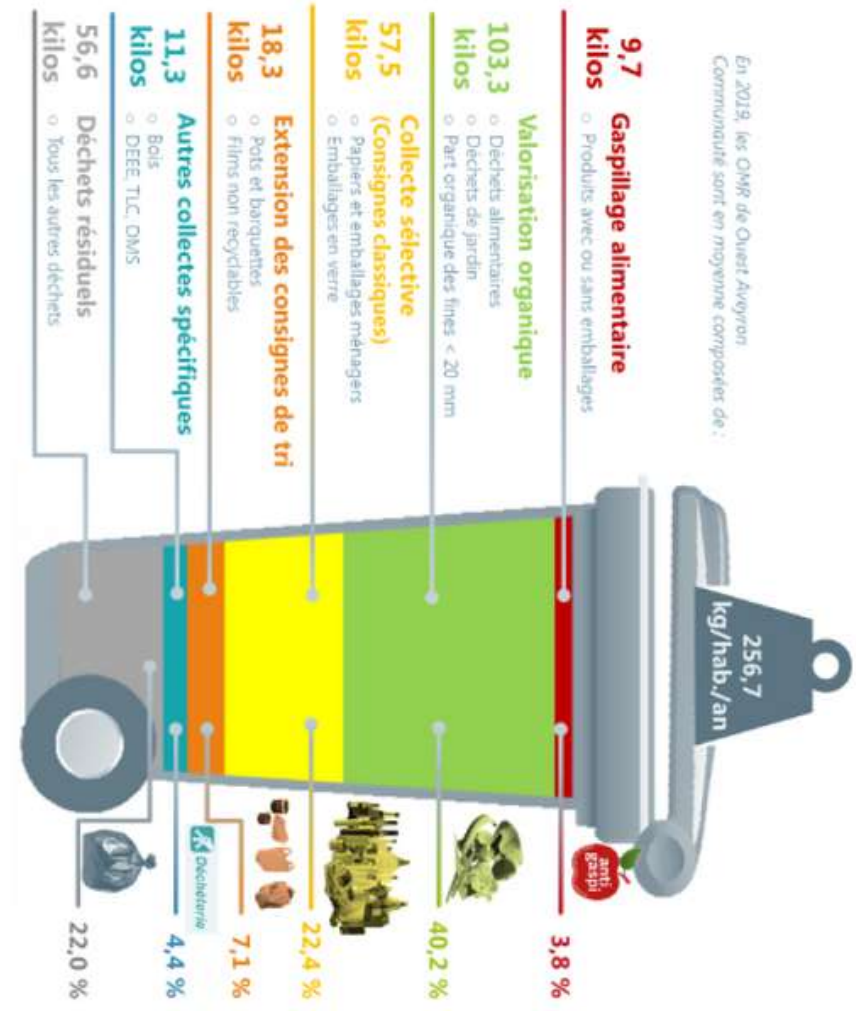
En résumé, le traitement des ordures ménagères coûte de plus en plus cher, le traitement des déchets triés est moins cher du fait que certains produits sont valorisables (ex : le verre).

En 2022 la production d'ordures ménagères a diminué de 9 %, celle du tri, a augmenté de 6,5 %. Mais celle du verre, par exemple, a diminué de 15 %. C'est bien mais pas assez. Un bon tri permet de diminuer les coûts. Mais la meilleure économie est la non production de déchets.

Vous avez compris, comme le coût du traitement est en constante augmentation, il nous faut agir sur la qualité de notre tri et sur les quantités d'ordures ménagères produites pour éviter de trop fortes augmentations de taxes.

Evolution du contenu de nos poubelles depuis 2019

➔ Résultats du MODECOM (Méthode DE Caractérisation des Ordures Ménagères)



ACTUALISATION DU RÈGLEMENT DE L'ASSAINISSEMENT

Pour les habitations reliées au réseau d'assainissement collectif, nous vous rappelons l'extrait du règlement en vigueur pour un bon fonctionnement du service.

Extrait de l'article 5 – Obligations générales des abonnés - RÈGLEMENT DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF - Commune de Salles-Courbatiès

Seules sont susceptibles d'être déversées dans le réseau d'eaux usées :

- *Les eaux usées domestiques, telles que définies à l'article 3 du présent règlement,*
- *Les eaux usées non domestiques, définies par l'autorisation de rejet et la convention de déversement passée entre le Service de l'Assainissement et un établissement privé ou public à l'occasion d'une demande de branchement au réseau public.*

Par contre, il est formellement interdit d'y déverser :

- *le contenu des fosses fixes et fosses toutes eaux (selon l'article L1331-5 du Code de la Santé Publique) ou tout autre dispositif d'assainissement autonome,*
- *l'effluent des fosses septiques,*
- *les déchets solides divers tels que les ordures ménagères même après broyage (lingettes, serviettes et tampons hygiéniques, protèges slips, cotons tiges, etc...)*
- *des graisses,*
- *les huiles usagées, les graisses et tout corps gras (huile de friteuse...)*
- *les médicaments,*
- *les liquides et vapeurs corrosifs, des acides, des matières inflammables ou susceptibles de provoquer des explosions,*
- *des composés cycliques hydroxyles et leurs dérivés, notamment tous les carburants et lubrifiants,*
- *les produits radioactifs,*
- *des vapeurs ou des liquides d'une température supérieure à 30°C,*
- *des eaux claires (sources, drainage, rejets de pompe à chaleur),*
- *les eaux pluviales (toitures, voiries, ruissellement...),*
- *les eaux de vidange de piscine (seules sont admises les eaux de lavage des filtres),*
- *et d'une façon générale, tout corps solide ou non, susceptible de nuire soit au bon fonctionnement du réseau d'assainissement et de l'ouvrage d'épuration, soit au personnel d'exploitation des ouvrages de collecte et de traitement.*
- *toute substance pouvant dégager, soit par elle-même, soit après mélange avec d'autres affluents, des gaz ou vapeurs dangereuses, toxiques ou inflammables,*

Vous ne devez pas non plus rejeter des eaux usées dans les ouvrages destinés à évacuer uniquement des eaux pluviales.

Cas particulier des eaux de piscines privées (réservées à l'usage familial)

Sous réserve de l'accord du service d'assainissement, les eaux de lavage des filtres et des pédiluves seront raccordées au réseau d'eaux usées.

Les eaux de vidange doivent être rejetées et infiltrées sur la parcelle, après élimination des produits de désinfection et/ou un arrêt du traitement pendant une durée de 15 jours.

Le rejet dans le réseau public d'eaux pluviales est interdit.

Le déversement en pleine nature de produits nocifs constitue une infraction à l'article L211-2 du code de l'environnement, et peut entraîner des sanctions pénales.

Le service d'assainissement se réserve le droit d'effectuer, chez tout usager du service et à tout moment, les prélèvements de contrôle qu'il estimerait utiles pour le bon fonctionnement du réseau et des ouvrages de traitement.

Si les rejets ne sont pas conformes aux critères définis dans ce présent règlement, les frais de contrôle et d'analyse ou de réparation occasionnés seront à la charge de l'utilisateur. En cas de non identification d'une éventuelle source de rejets non conformes, les frais seraient répercutés sur le coût du service d'assainissement.

Action Sociale

OGÉNIE, LE NOUVEAU SITE DE L'AVEYRON POUR LA VIE SOCIALE DE NOS AÎNÉS

Parce que le lien social est important à chaque étape de la vie, le Département de l'Aveyron vous propose de retrouver, sur le site Ogenie.fr, les initiatives entreprises en faveur des seniors sur le territoire.

Vous êtes à la recherche d'événements, ateliers et activités organisés près de chez vous ?

Sur Ogenie.fr, un module de recherche très simplifié vous permet de découvrir les initiatives locales à proximité de chez vous et selon plusieurs thématiques :

-Convivialité : buvette, apéros rencontre, visites de convivialité...

-Mobilité : navettes à disposition des seniors

-Loisirs et culture : sorties, ateliers jeux, ateliers menuiserie...

-Accompagnement au numérique

-Activité physique : séance de gymnastique douce, randonnées...

-Ateliers prévention : ateliers prévention santé, podcasts, livres audio...

Vous êtes confronté à une situation de solitude ou d'isolement ou connaissez quelqu'un pour qui c'est le cas ? Vous avez envie d'en parler ?

Sur Ogenie.fr, vous pouvez remplir un court questionnaire qui sera envoyé à un interlocuteur qualifié pour vous conseiller vis-à-vis d'une situation de solitude ou d'isolement. Vous pouvez remplir ce questionnaire si vous vous sentez seuls ou isolés ou si vous souhaitez venir en aide à une personne de votre entourage.

Vous serez ensuite recontacté par téléphone afin de trouver une réponse adaptée à vos besoins.

Un site adapté à toutes et tous

Ogenie.fr est un site entièrement gratuit, qui a été pensé pour être facilement accessible à toutes et tous. S'il est premièrement destiné aux seniors, les aidants et intervenants auprès de seniors pourront le prendre en main pour accompagner leur proche âgé, créant ainsi de véritables chaînes de solidarité autour de nos aînés.

Avec Ogenie.fr, le Département s'engage pour que vieillir en Aveyron ne soit plus jamais synonyme d'isolement.

« On n'est jamais seul quand on sait où se retrouver »



FRANCE SERVICES

L'objectif de ces espaces est de permettre à l'ensemble des habitants d'accéder à un service de proximité et/ou de bénéficier d'un accompagnement administratif sur de nombreuses thématiques de la vie quotidienne : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, services postaux, accès au droit, etc.

- L'espace France Services de Capdenac Gare (Communauté de Communes du Grand Figeac)

Accompagnement sur rendez-vous uniquement - lundi et mercredi de 10h30 à 16h30 en continu, mardi et jeudi de 14h à 18h et vendredi de 8h à 12h - 9 rue de la République à Capdenac - 05 65 80 49 31 - franceservices@capdenacgare.fr

- L'espace France Services de Villeneuve (Ouest Aveyron Communauté)

Accompagnement sur rendez-vous ou non - Lundi et mardi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h - 15 Boulevard Cardalhac à Villeneuve - 06 88 22 34 56 ou 06 82 22 09 87 - cc-ouestaveyron@france-services.gouv.fr



Animation / Culture

L'année 2022 s'est terminée dans le partage de la fête des lumières, belle soirée entre lampions, feu, chansons et vin chaud.

Froidure de l'hiver et chaleur dans les cœurs. De même pour l'après-midi fête du blé, manifestation qui a mélangé toutes les générations et a fait resurgir le lien au temps d'avant, berceau du maintenant, ainsi qu'un bel hommage aux souvenirs et la présence visuelle et sonore de personnalités du village. Tout cela dans une ambiance d'occitan. Merci pour ce beau moment de partage !

Quelques images :



Nous avons distribué dans vos boîtes aux lettres le programme des animations à venir dans le village, qui sera actualisé.

- Le vendredi 31 mars à 18h au foyer rural, réunion Pole Aveyron Occitan afin de promouvoir le patrimoine de la langue occitane.

MESSAGE DE LOU BOURNHOU :



"Bonjour à toutes et tous,

Depuis toujours, l'association Lou Bournhou met du matériel à disposition des habitantes et habitants, associations du village et mairie. Et il en restera ainsi tant cela participe de la dynamique du village et de la raison d'être de l'association, cependant depuis plusieurs années il est constaté que :

- *Du matériel emprunté n'est pas restitué, parfois dégradé, ou mal rangé.*
- *La gestion et le suivi du matériel est une tâche qui peut être énergivore pour les bénévoles.*
- *La disponibilité immédiate des bénévoles diminue de par leurs activités professionnelles et personnelles.*

Ainsi, il a été proposé à la dernière Assemblée Générale la mise en place des règles suivantes, espérant leur bonne prise en considération pour faciliter le fonctionnement :

- *L'emprunt nécessitera une demande préalable 10 jours avant pour permettre aux bénévoles de se rendre disponibles.*
- *Le contact se fera par mail (loubournhou@gmail.com) de préférence ou par téléphone. Vous pouvez vous rapprocher de la mairie pour avoir le contact du référent qui change selon les mois.*
- *L'emprunteur ou l'emprunteuse sera naturellement responsable du retour en lieu et place, et en bon état du matériel emprunté.*
- *Le contenu de l'emprunt (type de matériel et quantité) sera noté sur le cahier situé dans le local d'emprunt.*
- *Une boîte à don, à prix libre, sera mise à disposition pour laisser la possibilité de participer aux frais de remplacement, réparation et entretien du matériel.*

Merci donc de vous inscrire dans ce cadre.

Ce message est l'occasion de rappeler que les réunions de l'association sont ouvertes à toutes et tous, et sont l'opportunité d'ouverture à d'autres propositions, entre autres si vous souhaitez participer à la gestion du matériel !

Pour recevoir les informations liées aux activités de l'association, n'hésitez pas à nous solliciter par mail (loubournhou@gmail.com).

A très bientôt lors de nos prochains évènements festifs !

Infos diverses

PROJET D'ÉPICERIE PARTICIPATIVE AVEC BOUGE TON COQ



Un groupe d'habitantes et d'habitants de la commune a répondu à l'appel à candidature de l'association Bouge ton CoQ! afin de rejoindre un programme destiné à l'ouverture d'une épicerie participative à Salles-Courbatiès.

Une enquête avec un descriptif du projet a été diffusée par mail ou dans vos boîtes aux lettres, afin de préparer la réunion publique qui aura lieu le **jeudi 30 mars à 18h** à la salle des fêtes de la Croix de Lagarde, en présence d'un responsable de Bouge ton CoQ. Ces informations ont également été communiquées aux communes voisines de la vallée de la Diège.

Des retours de l'enquête, très positifs, ont déjà été transmis et des producteurs locaux ont aussi manifesté leur intérêt pour le projet.

Vous pouvez trouver des informations sur le site internet de l'association : www.bougetoncoq.fr

Pour plus d'informations : Enora : 06 70 66 18 40 - Martin : 06 63 76 09 92 - Nanou : 06 14 62 29 98

ÉTAT CIVIL 2022

6 naissances :

- LECUYER Louane Lylou Lana - 7 janvier 2022
- DAMERON Loïs Céline Joëlle - 8 février 2022
- NEULAT Emmy, Céline - 17 mars 2022
- IZOULET Leïa Cassandre Louisette - 12 juin 2022
- MARRE Clément Jean Edmond Gérard - 3 août 2022
- DELZESCAUX Alice Élodie Noémie - 20 novembre 2022

1 mariage :

- BROUILLARD Karine Sandrine et DEHLINGER Pascal Christian Alain - 8 octobre 2022

3 décès :

- BLIND Patrice Lucien Roger - 4 juin 2022
- PALLO Pierre Marcel Eugène - 21 juin 2022
- THEIS, épouse BLIND Paulette Loïse - 12 septembre 2022

Monsieur BRUGEL souhaite informer les habitants du décès de Madame DESTAL Irène, le 27 mars 2022.

FIBRE OPTIQUE

La fibre est disponible dans certains secteurs de la commune, les travaux sont en cours pour finaliser l'accès à tous, courant 2023. Vous pouvez consulter votre éligibilité en consultant le site internet de votre fournisseur internet.

ADRESSAGE

Les dernières plaques de rues sont posées. Les derniers numéros manquants sont arrivés en mairie. Pour ceux qui le désirent nous proposons de vous les poser.

ANNUAIRE DES ACTIVITÉS DANS LA COMMUNE

Nous vous rappelons que nous recensons les contacts et informations des différentes activités commerciales, artisanales et autres, proposées sur la commune, dans l'objectif de réaliser un annuaire et faire connaître ces différentes activités aux habitants.

Si vous le désirez, vous êtes invité - celles et ceux qui ne l'ont pas déjà fait - à faire remonter les informations souhaitées à la mairie. Ces informations doivent être contenues sur une page A4 maximum.

INFOS MARCHÉ DU MARDI

Guillaume revient avec ses légumes bio dès le 4 avril.

Eric avec ses fruits et légumes vient tous les 15 jours

Les premiers mardis du mois seulement, un nouveau producteur sera là : Gaec Chlorophylle, de Bez de Naussac, avec des barquettes de viande cuisinée (bourguignon...)

AGENCE POSTALE

L'agence postale est ouverte **le matin uniquement** de 9h à 12h. La levée du courrier se fait à 12h.

L'agence communale permet aux habitants d'effectuer des opérations postales courantes :

- Acheter des timbres, des enveloppes prêt-à-poster, des emballages pour les colis
- Déposer des lettres et colis
- Retirer les lettres recommandées et les colis
- Mettre en place la réexpédition de son courrier
- Acheter des forfaits téléphoniques « La Poste Mobile »
- Effectuer des opérations financières de dépannage : retraits et versements d'espèces pour des montants limités

CÉRÉMONIE SAINTE GENEVIÈVE

Désireux de célébrer leur patronne – sainte Geneviève – les gendarmes de Villefranche-de-Rouergue ont choisi Salles-Courbatiès. Il y eut messe à Clauhac, en présence de musiciens et d'une chorale, suivi d'un discours et vin d'honneur à la salle de La Croix Lagarde avec Salésiens et Salésiennes.

COUVERTURE INCENDIE

Courant 2023, à la demande du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours), une borne incendie sera installée au niveau de la salle des fêtes de la Croix de Lagarde.

RÉSEAU D'EAU

Le Syndicat des Eaux de Foissac effectue des travaux de renforcement de réseau dans le bourg de Salles (passage du moulin Vasilière) pour alimenter la rénovation d'un bâtiment et à la Viguerie pour une meilleure alimentation du hameau.

TÉMOIGNAGE DE NOS HABITANTES

"En 2022, un nouveau chapitre commence pour nous, nous sommes enfin Françaises !

Nous sommes arrivées en France en 1997, adoptées par notre mère anglaise et notre père allemand, nous avons toujours eu la nationalité européenne.

Mais nous voulions devenir Françaises par la nationalité du pays qui nous a accueilli, dans lequel nous avons effectué toutes nos études, dans lequel nous avons construit de très belles amitiés.

Devenir Françaises par naturalisation était pour nous un réel honneur, accordé par la République, à ceux qu'elle estime le mériter.

Nous avons été confrontées à un entretien qui nous a rappelé les faits de l'histoire et du patrimoine de la France, que nous avons pu revoir depuis qu'on les avait révisés au collège. Après une longue attente, nous avons eu la joie d'être accueillies le 10 octobre à la préfecture de Rodez aux côtés de trente autres personnes, en présence de la préfète et de notre maire, Pierre Marguerite. L'événement était d'une telle élégance, notre naturalisation nous a été livrée suivie par le chant de la Marseillaise. Une cérémonie, célébrée ensuite par un verre et une part de brioche !

Nous ne pouvons exprimer le bonheur que nous avons de devenir Françaises et nous ferons tout notre possible pour honorer nos droits et nos devoirs auprès de nos citoyens et de notre pays.

Vive la République, vive la France !"

Milla & Mollis Schulze Elshoff



PENSEZ À LA LETTRE D'INFORMATION COMMUNALE :

inscription sur le site internet de la mairie : sallescourbaties.fr